ABONNEMENT.

En an. . 6 . . . . . . . . . 80 fr. Six mois . . . . . . . 16 Trois mois . . . 4 . . 8 Poste :

Un un. . . . . . . . . 35 fr. Biz mois . . . . . . . 18 Trois meis . . . . . 10

On s'abonne : A SAUMUR,

Lau bureau du Jonnal

en en snyoyant un mendat

por h posts.

ober tous les Ebnoires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 4 . 20 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; det du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués dolvent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

duction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas renduse"

> On s'abonne : A PARIS.

A L'AGENCE HAVAS & place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis confraire. - L'abonnement deit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

6 Janvier 1883.

Chronique générale.

M. Gambetta est parti aujourd'hui samedi, à dix heures, du Palais-Bourbon pour se rendre en grande pompe civile et militaire au Père-Lachaise, où il a été déposé et non enterré, car le véritable enterrement aura lieu à Nice. Celui de Paris n'a été qu'une fiction d'enterrement, un prétexte à promenade de cadavre, une manière de se draper dans le linceul du défunt, un fastueux étalage de vieilleries révolutionnaires, une basse flatterie à l'adresse des athées et des francs-maçons, une réclame en vue des prochaines élections; et aussi, comme dit M. Rochefort, une représentation de théâtre pour avoir l'air d'honorer et de pleurer l'homme encombrant, dont la mort est un débarras pour beaucoup.

Le 4" janvier tiendrait-il à devenir une date nécrologique ?

Voici quatre années consécutives que le jour de l'an coïncide avec la mort d'une notabilité du parti républicain.

Raspail, Blanqui, Hérold et Gambetta sont morts successivement à un an de date.

MORT DU GÉNÉRAL CHANZY.

Le général Chanzy est mort, l'avantdernière nuit, au camp de Châlons, d'une allaque d'apoplexie. Il était né en 1822.

MALADIR DE M. LEON SAY.

Les nouvelles de la santé de M. Léon Say ont inquiétantes; il n'a pu se lever hier matin et l'on est très-inquiet sur son état.

RUPTURE DES NÉGOCIATIONS ANGLO-FRANCAISES.

Londres, 5 janvier. On assure que le gouvernement anglais a déjà reçu la réponse du gouvernement français à la dépêche de lord Granville du 1er janvier. Il résulte de cette réponse que la divergence de vues existant entre les deux gouvernements, sur la question égyptienne, rend une entente impossible, et la dépêche française peut être considérée comme la clôture des négociations.

Cette dépêche est, d'ailleurs, conçue en termes fort courtois et ne laisse pas de doute sur le maintien des bons rapports entre la France et l'Angleterre.

Le gouvernement anglais va maintenant soumettre au jugement de l'Europe sa politique concernant l'Egypte; la note qui en contient l'exposé est prête depuis quelque temps, et l'on pense qu'elle sera envoyée ce soir ou demain. (National.)

Conflit franco-anglais. — Lord Granville a adressé au quai d'Orsay une note portant que le cabinet britannique n'a pas de nou-velles propositions à présenter au gouvernement français relativement à le question du contrôle. Cette déclaration, dit le Temps, répond à la dernière note par laquelle M. Duclerc, repoussant l'offre faite à la France de la présidence de la commission de la Caisse de la dette publique, exprimait l'espoir que le gouvernement de la Reine, mieux éclairé sur les vues de la France, prendrait l'initiative de nouvelles propositions propres à donner satisfaction aux intérêts français en Égypte.

On annonçait, il y a peu de jours, que les troupes anglaises devaient quitter l'Egypte au printemps. Or, nous apprenons que le gouvernement britannique vient d'acheter le grand arsenal de Boulacq, au Caire, pour en faire une école destinée aux enfants de troupe anglais!

Les troupes anglaises ne doivent donc pas

C'est là sans doute ce que M. Gladstone appelle rendre l'Égypte aux Égyptiens !

Dans le cinquième arrondissement, pour succéder à M. Louis Blanc, au remplacement duquel il sera procédé le 24 janvier, on annonce les candidatures de M.M. Camille Farcy, Allemane, du parti ouvrier; Bourneville et Engelhard, tous deux conseillers municipaux, et Elisée Reclus.

La candidature a également été offerte à MM. Rochefort et Léveillé, qui l'ont dé-

Paris, 5 janvier. Il n'est pas encore bien sûr que le prési-

dent du conseil puisse assister aux obsèques. On sait qu'en se levant de son fauteuil, il y a quinze jours, il avait subi une entorse du genou.

Cette blessure a été beaucoup plus sérieuse qu'on ne le supposait. A cette heure, M. Duclerc peut se lever et travailler, mais il n'est pas encore en état de marcher.

Il nous revient de bonne source que les diplomates qui ont assisté à la réception du 1er janvier, à l'Élysée, ont été frappés de la mauvaise mine du chef de l'État, et que quelques-uns d'entre eux ont cru devoir transmettre cette nouvelle à leurs gouverne-

GAMBETTA

SON SUCCESSEUR AU 20° ARRONDISSEMENT.

M. Gambetta est à peine entré dans la tombe que le parti radical se remue déjà dans la 4re circonscription du 20° arrondissement, pour lui donner un successeur à la Chambre. Une circulaire, portant la date du 2 janvier, qui a été distribuée à Belleville,

préconise la candidature du citoyen Chabert, orateur de clubs anarchistes.

A BELLEVILLE.

Il paraît, dit le Soleil, qu'on a rigolé à Belleville, dans la soirée du 1° janvier, et qu'une partie de la population du Mont-Aventin s'en est donné, de tout cœur, à la nouvelle de la mort de M. Gambetta. C'est là que la fortune avait fait sa première apparition, c'est là que la popularité était née, c'est là que M. Gambetta mourant devait recevoir tous les coups de pied de l'âne. Et ils ne lui ont pas manqué. On raconte, à ce sujet, les choses les plus lamentables. Sont-elles vraies? il n'y a pas de raisons d'en douter.

LES FEUILLES OPPORTUNISTES.

On annonce déjà que différents journaux de province, qui soutenaient l'opportunisme, vont changer de mains ou disparaître.

Quelques préfets prévoient dès maintenant la chute d'un grand nombre de ces journaux.

UN SCANDALE.

Il avait été spontanément décidé que la place de M. Gambetta sur les bancs de la Chambre resterait désormais vide.

On apprend, non sans stupeur, que M. Roques de Filhol, député de Courbevoie, sans même attendre les funérailles, s'en est déjà emparé. (Paris.)

AU PANTHEON.

Plusieurs de nos amis émettent le vœu que les Chambres soient convoquées sans retard, pour décider que le Panthéon sera enlevé au culte et que le corps de Gambetta y sera dé-(Paris.)

DECORATION POSTHUME.

La mort du grand citoyen que nous pleurons, dit Paris, sera-t-elle une raison pour que son nom figure sur le livre de la chancellerie de la Légion-d'Honneur?

C'est une grande dette que la France lui

Paris demande aussi que la rue Royale soit débaptisée et appelée désormais: rue

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# LA DETTE DES ROBERT

PAR MIL MARTER LACHESB.

Première Partie.

IV - (Suite)

- Hélas! dit le comte, le pain de chaque jour ne nourrit que le corps. Pauvre semme, dont le coer paraît si grand! Tout l'or de la terre ne pourrait lui rendre son bonheur perdu. Veici cent francs que je vous prie d'ajouter à l'effrande du capitaine. C'est presque tout ce qui me reste dans ce mement. Neus sommes pauvres neus-mêmes; mais, ajouta-t-il, quand nous possèderions d'immenses richesses, ce n'est pas en les partageant avec cette jeune veuve que nous nous croirions dégagés de nos deveirs envers elle. Dites-lui bien, je vous en prie, qu'elle peut compter sur nous. Si le chagrin l'accable, si l'isolement lui pèse, qu'elle vienne frapper à notre porte, s'asseeir à notre foyer. Jamais nous ne serons à la hanteur du devoir de recennaissance que nous lègue son mari.

- Qui sait ! dit le prêtre. A des âmes aussi no-

bles que les vôtres, Dieu ménage quelquefois l'occasion de se rassasier de dévouement. Je répèterai à la pauvre femme que l'heure qui lui a enlevé son époux lui a donné de vrais amis.

- De grands débiteurs, dit le jeune homme d'une voix profonde.

- Des amis, répéta le prêtre. Le cœur humain est ainsi fait que, dans la tendresse, il ne veut pas trop sentir l'obligation. Renée-Jeanne est fière.

- Nous retournerons chez elle ce soir. Ma femme désire la conneître.

- Madame la comtesse est bien souffrante, fit observer le recteur. Je crains qu'elle n'abuse de sen courage.

- Jamais elle ne consentira à quitter le Croisic sans avoir visité la veuve de Plomereuc. Je ne puis que l'approuver.

- A ce seir donc, dit le prêtre en se levant. Les devoirs de mon ministère me réclament dans ce moment. Mais, ce soir, je vous accompagnerai chez Renéc-Jeanne.

Ce furent des adieux touchants que ceux qui s'échangèrent entre ces exilés dont le retour au sol natal coûtait si cher, et cette femme dont le cœur était à jamais brisé. La comtesse la serra dans ses bras en disant :

- Croyez-le, si l'on nous avait demandé de consentir à tel sacrifice, nous aurions refusé.

- Ce n'est pas votre faute, répondit la veuve

avec douceur.

- J'emporte vos noms et ceux de vos enfants, dit le comte. Veici les nôtres et l'adresse du manoir vers lequel nous nous dirigeons. Your savez que, désormais, vous êtes notre sœur devant Dieu. Chaque jour, au moment de l'Angelus, nous prierons pour vous.

- Moi de même, répondit-elle.

L'infirme avait pris dans ses bras le plus jeune des enfants : l'aîné était trop lourd pour ses mem-

- Pauvre petit! murmurait-il en le regardant. Des larmes tombaient de ses yeux sur le front de l'orphelin.

Enfin, voyant que l'heure s'avançait, la comtesse ôta de son cou une médaille d'or frappée à l'effigie miraculeuse de Notre-Dame-de-Guadalupe.

- Elle vient d'une terre lointaine, dit-elle en la tendant à Renée-Jeanne. Permettez-moi de vous l'offrir. Je veux vous laisser sous la protection spéciale de la consolatrice des affligés.

La veuve prit la médaille mexicaine, la baisa, et, la cachant sous ses vêtements noirs:

- Merci, dit-elle. Adieu. Soyez heureux. Votre pitié m'a fait du bien.

L'aube suivante la trouva prosternée dans l'église, cherchant au pied de l'autel la force que Dieu seul peut donner. Ensuite elle rentra, habilla ses enfants et se rendit avec eux sur la tombe fraichement fermée. Elle y colla ses lèvres. Se sentant seule, sans témoins, libre de ses gémissements et de ses larmes, elle se laissa emporter par sa douleur.

- Tu es là, répétait-elle, tu es là, près de moi, la terre cache ten visage; je ne te verrai plus. Appelle-moi, Jean-Marie, appelle-moi avec toi.

Tout à coup, se redressant :

- Qu'est-ce que j'ai dit! reprit-elle. Je n'ai pas le droit de demander à le rejoindre. Ma tâche dans ce monde est double désormais. O mon bien-aimé, pardonne ; et, du ciel où tu es maintenant, soutiens-

Elle sortit du cimetière; mais, à peine en eut-elle franchi le seuil, qu'elle tressaillit. De ces champs dénudés dont le regard embrasse d'un seul coup l'étendue, il lui sembla que surgissaient toutes ses joies passées pour déchirer son cœur par le contraste du présent.

- lci, Jean-Marie me treuva près de mon père. Là-bas, il me donna pour la première fois une fleur. Dans ce champ, nous nous assimes la veille de notre mariage...

Et l'image chérie se dressait de toutes parts, attirant et torturant en même temps celle pour qui elle ne devait plus être qu'un fantôme. Renée-Jeanne sut entraînée par la puissance de cette impression. Elle se mit à errer dans la campagne déserte, sanglotant ici, embrassant là les pierres qui lui paraissaient garder la trace des mains de son

M. Gambetta était, dit-on, grand partisen de l'autopsie et il faisait partie d'une société formée dans le but de favoriser la vulgarisation de cette opération. Il était, en outre, partisan de la crémation et, dans ces derniers temps, il avait signé le projet de loi sur la crémation présenté à la Chambre des députés par M. Casimir Périer.

Il est presque certain, dit le Voltaire, que M. Gambetta n'a pas laisse de testament. Il n'en a pas fait avant sa maladie. Aucun notaire ne s'est pas encore présenté comme en étant le dépositaire. On n'a trouvé ni à Villed'Avray, ni rue Saint-Didier, aucun papier qui soit de nature à faire supposer l'existence d'un document de ce genre.

Le Voltaire, journal gambettiste, nous apprend que M. Mathias Duval a pesé le cerveau de M. Gambetta. Son poids est de 1,100 grammes. Le docteur en étudie actuellement les circonvolutions.

Le procès-verbal détaillé de l'autopsie ne sera pas publié avant quelques jours.

Le Journal de Genève publie cet extrait d'une lettre qui lui a été adressée de Paris:

« J'ai appris par un professeur de la Faculté de médecine de Paris, ami du docteur Lannelongue, des détails très-précis et trèscirconstanciés sur la maladie de M. Gam-

» La maladie a commencé il y a une quinzaine de jours, à la suite d'un repas trop copieux. Pendant cinq jours, on ne put obtenir aucune évacuation des intestins. M. Lannelongue voulait appliquer immédiatement quinze ou vingt sengsues; le docteur Siredey ne tut pas de cet avis, et son confrère n'osa passer outre.

» Lorsque l'abcès se sut déclaré, le docteur Lannelongue était d'avis d'opérer aussitôt une incision. Le docteur Charcot, appelé en consultation, s'y opposa.

» Il semble donc que ce soit le trop grand nombre de médecins qui ait amené la mort de M. Gambetta. S'il n'avait été qu'un malade vulgaire, que le docteur Lannelongue aurait traité comme sa clientèle ordinaire, il est probable qu'il aurait été guéri. »

Pauvres médecins ! Les voilà accusés d'avoir commis contre M. Gambetta le crime de lèse-immortalité l

# ENCORE UN MOT SUR L'AUTOPSIE.

A cause des dangers particuliers que présentait l'autopsie du cadavre en décomposition, les médecins ont pris des précautions spéciales. Les opérateurs se sont enveloppés les mains de gants en baudruche enduits de collodion.

MM. les professeurs Verneuil et Charcot disaient que jamais ils n'avaient vu une autopsie aussi dangereuse à faire.

# On lit dans la Justice :

« Mm. L..., dont M. Gambetta a soi-disant un fils, ne serait pas, comme on le croit, la veuve d'un magistrat du Midi. Elle n'aurait jamais été mariée. Elle serait fille d'un

colonel. Elle aurait eu, sous l'Empire, des relations avec un homme qui n'est point M. Gambetta, et de ces relations serait né un fils, au profit duquel elle aurait obtenu du tribunal civil de la Seine une pension alimentaire. Tout en entretenant ce commerce, elle aurait accordé ses faveurs à M. Gambetta, à la fortune duquel elle se serait définitivement attachée en 4870.

» Elle aurait alors fait entendre à M. Gambetta que cet enfant était le fils de ses œuvres, bien qu'elle l'eut fait agréer par un autre, pour les nécessités de son exis-

» M. Gambetta lui aurait rendu, dans la suite, la monnaie de sa pièce, en négociant, dans ces derniers temps, son mariage avec une marquise franco-italienne : et ce serait en apprenant cette nouvelle qu'elle lui aurait fait la scène d'où s'est suivie la catastrophe qui a provoqué sa mort. »

M. Jules Ferry a fait témoigner le désir de se rendre acquéreur de la propriété des Jardies, si la famille de M. Gambetta ne la conserve pas.

On se rappelle qu'au moment où éclata à Auxerre l'épidémie de sièvre typhoïde, M. Paul Bert fut appelé par la municipalité pour soigner les malades.

Il répondi t qu'il n'était pas médecin.

Comment se fait-il que, dans les divers procès-verbaux médicaux relatifs à la maadie et à la mort de M. Gambetta, M. Paul Bert ait apposé sa signature à côté de celle des Charcot, Verneuil, Lannelongue, Siredey, Fieuzal, etc...?

#### LES DERNIERS PRÉPARATIFS.

Paris, 5 janvier, soir. Les dernières dispositions prises en vue des obsèques de M. Gambetta offrent un caractère assez exceptionnel.

Le char funèbre ne sera ni celui qui a servi aux funérailles de M. Thiers, ni celui qui a servi pour M. de Morny.

C'est sur les plans de M.M. Bastien-Lepage et Becker qu'il a été construit, avec un luxe tout à fait inusité.

Cet immense catafalque sera dressé sur une plate-forme roulante.

Le cercueil sera exposé demain matin, de bonne heure, devant la grille du Palais-Bourbon. La colonnade de la façade sera voilée d'un crêpe immense. De même les becs de gaz de la place et l'entrée du pont de la Concorde seront voilés de crêpes.

Il n'y aura décidément que trois discours officiels: ceux de M. Devès, au nom du gouvernement, de M. Brisson, au nom de la Chambre, et de M. Le Royer, au nom du

En outre, M. Challemel-Lacour prendra la parole au nom des anciens membres de la Déteuse nationale.

Dans le conseil des ministres qui doit être tenu ce soir ou demain matin à la première heure, le texte définitif de ces discours sera

Quant à l'itinéraire, il est définitivement celui-ci: la place de la Concorde, la rue de Rivoli, le boulevard Sébastopol, la rue Tur-

bigo, le boulevard Voltaire, la rue de Charonne, le boulevard Philippe-Auguste et le boulevard Ménilmontant.

### 3000C TROP DE FLEURS!

Sous ce titre, M. Rochefort raille avec esprit la platitude et l'hypocrisie dont les républicains font preuve, en présence du cercueil de M. Gambetta:

« Il y a des gens, dit-il, qu'on ne reconduit jusqu'à la porte que pour être bien sûrs qu'ils s'en vont. Les couronnes, dont tous les ministres qu'il a culbutés les uns après les autres couvrent le cercueil de Gambetta, finissent par avoir l'air d'être amoncelées ainsi sur sa tombe pour plus de certitude qu'il n'en sortire pas.

» Eh bien l ce débordement de fleurs, de regrets et d'apothéoses affecte un caractère tellement excessif, qu'on serait tenté de le prendre pour un déhordement de satisfaction. Et, en effet, il faudrait que M. de Frey-cinet, M. Ferry et même M. Jules Grévy eussent reculé les bornes de la charité chré-

tienne, pour ne pas éprouver un profond soulagement à la pensée qu'ils n'auront plus dans les jambes l'homme qui n'édissait les ministères que pour se donner le malin plaisir de les renverser à la première velléité de résistance.

» Tous les matins, les anciens présidents du Conseil qui se disposent à suivre son convoi, les yeux pochés par la douleur, ouvraient, de son vivant, la République francaise, tremblant d'y trouver quelque acte d'accusation, dicté par Gambetta à Spuller, son Olivier-le-Daim, et préludant à la chute définitive du cabinet par des attaques aussi perfides que transparentes.

» Ou le ministre visó acceptait la lutte, et grâce aux 120 voix dont les gambettistes disposaient dans la Chambre et qui s'unissaient à celles de la droite, il tombait inévitablement; ou il faisait amende honorable, pieds nus, en chemise, un cierge de 45 livres à la main, devant l'hôtel de la rue Saint-Didier, et il était alors réduit en esclavage, comme un nègre de la côte d'A-

» Et vous nous supposez assez jocrisse pour croire que la mort de ce marchand de bois d'ébène ministériel plonge dans ce cuisant désespoir ceux qu'elle amnistie et qu'elle délivre ! C'est à peu près comme si on nous racontait que les prisonniers de Mazas, quand on vient leur annoncer leur mise en liberté, embrassent en gémissant les murs de leurs cellules.

» Les malheureux hommes d'État qu'il a tenus dix ans sous son talon, ne se montrent si magnifiques envers sa dépouille mortelle que pour exprimer à ce dangereux défunt toute leur reconnaissance du service qu'il leur a rendu en les débarrassant de

- Comment! vous arrachez les dents sans douleur; mais entendez donc les cris que poussent vos clients l

» - Je les entends parfaitement, répond Bilboquet : ce sont des cris de joie. »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 janvier. Les dispositions générales de la place sont fort incertaines; en attendant que les capitaux de placement reviennent, les acheteurs se cantonnent dans une réserve absolue.

Les rentes sont lourdes: 3 0/0, 79.22 et 79,25; amortissable, 80.22 et 80.25, après 80.32; 5 0/0, 114.87 et 114.90. Les titres du Grédit Foncier sont assez recher-

Au comptant, les demandes se produisent à

1,320. Les actions des Magasins d'Algérie cotent 515

avec tendance à la hausse.

La Banque Nationale perd chaque jour du terrain à 282.50; les effres sont nombreuses et les

Prochainement, le public aura l'occasion d'opérer un placement d'avenir et des plus solides. Les obligations du Crédit Foncier vont être émises à des prix plus avantageux que les obligations de l'Ouest Algérien qui ne donnent qu'un revenu de 4 pour cent et coûtent près de 500 francs.

La Banque Parisienne reste à 437.50.

Le Comptoir d'Escompte fait 995 et 998.50.

L'épargne achète de temps à autre des actions de nos chemins de fer. Midi, 1,175; Orléans, 1,250; Lyon, 1,565; Nord, 1,890. preneurs très-rares.

# Chronique Locale et de l'Ouest.

Les trois délégués chargés de représenter la ville de Saumur aux funérailles de M. Gambetta, à la suite de M. Combier, sont : M.M. Ch. Poitvin, Poitou, adjoint, et Renou.

Ils ont quitté Saumur hier, emportant une couronne sur laquelle est inscrit le nom de la ville.

On se demande si tous ces frais sont au compte des contribuables. - R. S. V. P.

Le Conseil municipal d'Angers a nommé, pour le représenter aux obsèques de Gambetta: MM. Devanlay, Bouhier et Guignard.

M. Trouillet, adjoint au maire, a été désigné pour représenter l'administration municipale.

Un membre de la minorité du Conseil, M. de Châtaux, a fait déclarer par le maire que chaque délégué fera le voyage à ses frais.

M. Guignon père nous a adressé la lettre suivante en réponse à M. Ruèche:

« Saumur, 4 janvier 1883.

Monsieur le Rédacteur, » Ayant lu dans votre numéro du 2 janvier un article signé de M. Ruèche, concernant l'adjudication du collège de filles, au

sujet du 9° lot de cette adjudication, je ne puis laisser passer cet article sans y répon-

» Je trouve d'abord que mon honorable collègue so méprend sur les titres qu'il se donne. Comme ornemaniste patente, peutêtre est-il sculpteur, mais il n'est pas marbrier. Pourquoi a-t-il donc soumissionné our ce lot qui comprend les deux parties (morbrerie et sculpture) et dans lequel une seule pouvait le concerner?

mari. Tout à coup, elle frissonna, et sut obligée de s'appuyer contre un mur. La croix des fiançailles était devant elle, se détachant sur l'azur matinal. La couronne de seuillage l'ernait encore, mais l'orage en avait arraché toutes les fleurs. Elles gisaient au loin, flétries, brisées, comme le bonheur dont elles étaient l'emblème. La tempête avait frappé à le tois le fragile symbole et la vivante

- Il y a trois jours! rien que trois jours! gémit l'infortunée.

Puis, soudain :

- Ah! s'écria-t-elle.

Et elle pesa sa main devant ses yeux.

Au delà des crêtes jaunies et des masses granitiques, l'Océan étendait sa nappe brillante. Se dégageant de l'espace qui se trouve masqué par les rochers, un brick venait de paraître et voguait doucement vers la haute mer.

- Le Neptune, murmura Renée-Jeanne, le

Neptune!...

Elle fléchit sur les genoux... Il s'en allait, le beau navire, paré de ses voiles blanches, bercé par la brise, majestueux et tranquille comme cette mer avec laquelle il semblait avoir fait la paix. Il s'en allait, et, derrière lui, demeurait le sanglant témoignage du prix auquel il devait son salut !...

Il s'éloigna, toucha bientôt la ligne où le ciel ferme l'horizon: alors, il s'enfonçs, se dérobant

peu à peu, comme si un poids mystérieux le faisait descendre vers des profondeurs inconnues. Sa large coque s'essaça d'abord, puis ses voiles, puis ses mâts pavoisés...

Le Neptune avait achevé de disparaître que la veuve était encore à genoux sur le chemin, serrant convulsivement ses fils contre sa poitrine.

(A suivre.)

MARTHE LACHESE.

Au moment des bals, concerts et réunions, nous recommandons tout particulièrement à nos lectrices Vierge de Raphaël! la dernière valse de Jules Klein, œuvre exquise, adorable, digne de « Praises au Champagne, » et des Parfums Capi-

Après avoir constaté l'éclatant succès de Vierge de Raphaël, citons au hasard les œuvres les plus mélodieuses et les plus brillantes de Jules Klein: Royal-Caprice, gavotte Louis XV, et les valses : Au Pays Bleu, Lèvres de Feu, Pattes de Velours, Neige et Volcan, Cuir de Russie, Cerises Pompadour, Péché Rêvé, Pazza d'Amore, Mile Printemps, Pommes des Voisines, Petits Soupers, Larmes de

Les polkas si follement entraînantes Coup de Canif, Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Tête de Linotte, Truite aux Perles, la jolie masurka « Radis Roses, » et « J.-Klein-Quadrille, » font toujours les délices des bals élégants.

Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. (Meme prix pour les valses chantées, Parsums capiteux, Pazza, Fraises au Champagne). Paris, Colombian, éditeur, rue Vivienne, 6.

# THÉATRE DE SAUMUR.

# Mile Seveste.

Lundi prochain, la nouvelle première chanteuse du Grand-Théâtre d'Angers, Mile Seveste, paraîtra sur notre scène dans Mignon, et jouera le rôle de Philine. Aucun dilettante ne manquera d'aller applaudir cette artiste véritable qui, pendant quelques années, a tenu le premier rang au théâtre de l'Opéra-Comique, où elle a obtenu de nombreux succès.

Ainsi que nous le disions il y a peu de jours, Mile Seveste, au moment où elle était au Grand-Théâtre de Nantes, vint se faire entendre dans deux concerts de charité donnés au théâtre, le 9 février 1876 et le 25 mars suivant.

Après le première fête de bienfaisance, voici ce que l'Echo Saumurois disait de la charmante artiste:

... Il est fâcheux que le concours de M11- Seveste ait élé connu tardivement; aussi quelques-uns regretteront-ils d'avoir manqué cette sête lorsqu'ils sauront les triomphes parmi nous de cette perle du

théâtre de Nantes.

» Mº Seveste vocalise avec une grande facilité. elle détache chaque note avec beaucoup de pureté et accentue les mots, que l'oreille perçoit distinctement; et cependant son chaut ne manque ni d'âme ni de sentiment. L'air du Barbier avait été un premier et brillant succès; mais le beau chant: Salut à la France, de la Fille du Régiment, a été pour la cantalrice l'occasion d'une vérilable ovation. Des bouquets sont tombés à ses pieds. Trois fois rappelée, elle a accédé au désir général en reprenant la dernière strophe de ce sympathique morceau.

Le second concert de charité fut donné avec le concours de Mile Seveste, M.M. Degrave, basse chantante, Goubault, Martel, et M. Emile Marck qui faisait ses adieux comme directeur et artiste et laissait la direction à M. Chavannes.

Le lendemain, notre journal s'exprimait ainsi au sujet de l'excellente prima donna qui venait de se faire entendre une seconde fois à Saumur :

« Mil. Seveste est une chanteuse dans toule l'acception du mot. Sa voix est souple, harmonieuse et sympathique, et elle la dirige avec une méthode parfaite. On a pu juger de toute l'étendue de son organe dans l'air des Bijoux de Faust et dans celui des Dragons de Villars. Les bravos et les rennels no lui ent nos feit défents even les les rappels ne lui ont pas fait défaut; aussi les deux soirées où elle s'est fait entendre à Saumur seront-elles pour cette cantatrice un doux souve-

Nous croyons devoir aussi donner quelques extraits des articles que la presse angevine a consacrés cette semaine à la nouvelle première chanteuse :

Son assertion me prouve une fois encore qu'il n'y a que la jalousie de travail qui l'amène à protester contre cette soumission en règle.

De n'ai jamais eu l'habitude d'usurper des titres qui ne m'appartenaient pas. Mon certificat d'aptitude, délivré par un architecte très-honorable, sous les ordres duquel j'ai exécuté plusieurs travaux publics et privés, le prouve suffisamment ; et il ne se serait pas permis de me délivrer un certificat de complaisance, comme le prétent l'ornemaniste en question. Mais comme l'un et l'autre nous sommes aussi dignes que votre honorable correspondant, c'est pour cela que je crois que cette protestation sera de nulle considération par qui de droit, car on ne peut y trouver aucune irrégularité.

Pecevez, etc.

De Guignon père. D

Le débat, engagé de cette façon, pourra durer longtemps sans que la lumière se fasse; mais il résulte de la correspondance des deux concurrents du 9° lot, que si M. le président du bureau, pour l'adjudication des travaux du collège, avait donné une lecture publique des pièces produites par chaque soumissionnaire, ce conflit n'eût pas surgi. Tous les témoins auraient pu apprécier la valeur des certificats délivrés et n'auraient pas manqué de reconnaître si les travaux détaillés répondaient aux clauses du cahier des charges.

Avec une lecture complète, on eût découvert dès le début que la soumission de M. Bizouiller, avec un rabais de 20 0/0, n'était pas signée, et l'incident Cholet-Bizouiller avec la Ville ne se serait pas produit non

plus.

M.Cholet ne fait un rabais que de 14 0/0, soit un écart de 6 0/0, ce qui représente une différence de 24,000 fr. pour la dé-

D'après l'état civil de Saumur que nous publions ci-sprès, il y a eu, pendant le mois de décembre 1882, — 42 décès, — comprenant: 9 enfants, 6 personnes de 20 à 32 ans; 6 de 41 à 45 ans; 2 de 56 à 60 ans; 8 de 61 à 69 ans; 7 de 71 à 78 ans; 2 de 80 ans; 1 de 89 ans; 1 de 99 ans 1/2, le père Jean Garau.

Le nombre des cartes de visite envoyées par la poste, à l'occasion du jour de l'an, s'est encore accru cette année. Lundi soir, l'augmentation constatée était de 713,000

## Etat civil de la ville de Saumur

Du 1er au 31 décembre 1882.

### NAISSANCES.

Le 1er. - Victor-Louis Puy, rue de la Basse-Ile; - Laure-Émilie Delhumeau, rue de Fenet.

Le 2. - Henri-Louis Fresneau, rue des Bou-

Le 4. - Marie Hudoux, rue de Fenet; - Virginie Gabillard, rue de Fenet; - Jeanne-Bugénie Levron, rue d'Orléans.

Le S. - Eugène Duveau, à l'Hospice.

Nicolas; - Jean Clé, à l'Hospice.

Le 12. - Madeleine Armide, route de Saint-Lambert.

Le 13. - Jeanne-Marie-Françoise Ronné, rue Haute-Saint-Pierre.

Le 14. - Suzanne Lhuiller, rue du Pressoir-Saint-Antoine; -Léonie-Louise-Marie-Anne Foulard, rue de l'Hôtel-Dieu.

Le 17. - François-Auguste Evrard, rue Notre-

Le 19. - Gabriel Clé, rue du Petit-Pré ;-Albertine Tessier, rue de la Visitation; - Henri-Albert Baranger, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 20. - Henri Billy, rue Nationale; - Julie-Jeanne-Armandine Péan, place Saint-Michel; -Célestine - Françoise-Augustine Maillet, rue des Basses-Perrières.

Le 21. - Marie-Anne-Eugénie Cagnol, rue de

Le 23.-Louise-Françoise Reneaud, rue de Poitiers; - Germaine-Pauline-Louise Bolachin, rue des Palens; - Marguerite Gratadour, rue de l'Hô-

Le 24. - Georges-Alphonse Chuche, rue du Portail-Louis.

Le 25. - Gustave-Jean Hudellet, chemin Charnier; - Amandine-Julia Renou, rue de Bordeaux. Le 26. - Eugénie-Léontine Pichery, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 27. - Jeanne-Marie Hélaudais, rue Notre-

Le 29. - Adèle-Victoire Ferry, rue de Poitiers; - Maurice Loitière, rue de la Comédie.

Le 30. - Marie-Blanche Renou, rue Nationale; - Marie Yvonne Moulin, à l'Hospice.

#### MARIAGES.

Le 2. - Achille-Emile Guitton, coiffeur, de Saumur, a épousé Eglantine Sauvan, sans profession,

Le 9. - Michel Tessier, bijoutier, a épousé Joséphine Franc, chapeletière, tous deux de Sau-

Le 16. - François Lefèvro, carrier, de Souzay (veuf), a épousé Marie Brétignol, journalière (veuve),

Le 26. - Pierre-Marie Le Beau, menuisier, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, a épousé Hermance Partant, couturière, de Saumur.

#### DÉCÈS.

Le 1'r. - Paul Sauton, menuisier, 41 ans, à

Le 2. - Clément-Ferdinand Guépin, fondeur, 45 ans, rue de la Visitation.

Le 3. - Pierre Bourgeois, carrier, 73 ans, & l'Hospice.

Le 4. - Virginie Baron, sans profession, 74 ans, veuve Pierre Serbelle, rue de la Visitation; -Maurice Dumas, 9 mois, rue Saint-Nicolas.

Le 5. - Constance Desnoës, domestique, 60 ans, à l'Hospice; - Joseph-Marie Célard, charpentier, 26 ans, à l'Hospice ; - Victoire Tessier, sans profession, 72 ans, veuve Joseph Lefay, rue de la Pe-

Le 6. - Armand-Alexandre Amiot, négociant, 44 ans, rue de Poitiers : - André Gabillé, cordon. nier, 69 ans, à l'Hospice.

Le 7. - Victorine Blanc, sans profession, 64 1

Le 11. - Alphonse-James Lemard, rue Saint; ans, veuve Jacques Lehnherr, rue Courcouronne; - Louise Bonvallet; 6 ans, rue Nationale.

Le 8. - Eugène Gallé, cultivateur, 44 ans, &

Le 9. - Henri Bernadis, employé des contributions indirectes, 26 ans, à l'Hospice.

Le 10. - Jean Gareau, ancien charpentier, 89 ans et 8 mois, rue de Fenet.

Le 11. - Jean Gasnault, ancien entrepreneur, 79 ans, hameau du Petit-Puy; - Louis Gaillard, chapeletier, 71 ans, à l'Hospice.

Le 13. - Madeleine Armide, 1 jour, route de Saint-Lambert.

Le 14. - Louise Verneau, journalière, 20 ans, épouse Alexis Forest, à l'Hospice; - Léon Bourreau, 2 ans, à l'Hospice.

Le 15. — Louise Malécot, matelassière, 65 ans, veuve Théodore Blandin, à l'Hospice; - Eugénie Hay, couturière, 28 ans, épouse Auguste Robin, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 19. - Madeleine Sageot, 1 mois, rue Saint-Nicolas; - Pierre Peltier, journalier, 66 ans, à

Le 20. - Adèle Savary, journalière, 62 ans, épeuse Étienne Goizet, rue de la Monnaie.

Le 21. - René Barbin, journalier, 80 ans, rue Basse-Saint-Pierre; - Marguerite Nivollet, 1 mois, rue Saint-Nicolas.

Le 22. - Charles-Théodore Gonthier, propriétaire, 59 ans, rue du Roi-René; - Gabriel Leverge, employé des contributions indirectes, 41 ans, à l'Hospice.

Le 24. - Augustine Bidault, propriétaire, 41 ans, rue de la Petite-Bilange; - Eugène Duveau, 15 jours, rue des Boires ; -- Marie Girard, propriétaire, 64 ans, vouve Urbain Bougreau, au Petit-Puy; - Julie Raine, sans profession, 77 ans, veuve Isidore Roche, rue de la Petite-Bilange.

Le 25. - Léon-Armand Frebot, employé d'ectroi, 32 ans, rue de la Basse-Ile; - Elisabeth Berlet, chapeletière, 69 ans, veuve Jean Vigneau, rue de Fenet; - Elisabeth Deroiteau, rentière, 89 ans, rue de l'Hôtel-Dieu.

Le 27. - Marie-Jeanne Serreau, 6 mois, rue Saint-Lazare.

Le 29. - Clémence Gauchais, domestique, 30 ans, épouse Louis Achard, à l'Hospice.

Le 30. -- Sévérine-Valentine Achard, sans profession, épouse René Soulard, place Saint-Pierre.

Le 31. - Gaston-Jules Hutrel, 6 mois, place de la Bilange; - Jean-René Guignard, journalier, 78 ans, Montée-du-Fort; - Marie Richer, lingère, 80 ans, veuve Mathurin Pavie, à l'Hospice.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

# L'OUEST-ALGÉRIEN

ÉMISSION de 26,908 Obligations 4 0/0 Rapportant 20 fr., remboursables à 500 fr. INTÉRÊTS ET REMBOURSEMENTS SEMESTRIELS

GARANTIS PAR L'ÉTAT Conformément aux lois des 22 août 1881 et 5 août 1882.

# PREMIER TIRAGE EN AVRIL PROCHAIN

La Compagnie de l'Ouest-Algérien est concessionnaire de 222 kilomètres dans la province

d'Oran avec garantie de l'Etat conformément aux lois sus-mentionnées.

Les 52 kilomètres en exploitation donnent une recette kilométrique brute de 21,300 fr., et nette

de 10,000 fr. Le maximum de produit net garanti est de 1,865,300 fr. pour les 222 kilomètres.

Le service annuel des obligations, intérêts et amortissement, n'absorbera que les deux tiers du produit net garanti par l'Etat.

#### Taux d'Emission : 450 fr. 30 fr. en souscrivant.

à la répartition, du 1er au 15 janvier. du 1er au 10 mai 1883. 100

100 du 1er au 10 août 1883. 100 du 1er au 10 novembre 1883. soit un placement à 4 1/2 0/0 avec garantie de l'Etat.

Les titres seront délivrés au porteur ou neminatifs, sans frais, au choix des souscripteurs.

Jusqu'à la libération, ils recevront les intérêts à
4 1/2 0/0 sur les sommes versées.

Bonification 4 1/2 sur versements anticipés.

Intérêts de retard, 6 0/0.

La réduction s'il y a lieu sera proportionnelle: toutefois un droit de préférence est réservé aux souscripteurs qui déclareront vouloir se libérer à la répartition.

#### Souscriptions reques les 9 et 10 Janvier 1883.

A PARIS: Au Crédit Algérien, 15, place Vendôme; à la Compagnie Algérienne, 13, rue des Capucines; à la Société Marseillaive de Crédit Industriel et Commercial, 50, rue de la Chaussée-d'Antin: chez MM. L. Sée fils et Ci°, 11, rue du Conservatoire; chez MM. Goudchaux et Ci°, 16, rue de la Banque.

rue de la Banque;
BORDEAUX: à la Société Bordelalse de Crédit Industriel, Commercial et de Dépôts, 2, rue Sèze;
A NANCY: à la Société Nancéienne, 78, place Saint-

Georges; A MARSEILLE: à la Société Marseillaise de Crédit In-

di striel et Commercial A LILLE: au Crédit du Nord.

Dans le reste de la France, chez les Correspoudants des Etablissements et Maisons de Banque sus-indiqués. EN ALGÉRIE: au Crédit Algérien, à Alger, et dans les

succursales de la Compagnio Algérienne.
EN ALSACE-LORRAINE: à Colmar et à Mulhouse,

chez MM. Ab. Sée et fils.

A STRASBOURG: chez MM. Ch. Staehling, L. Valentin et Cie; chez M. C.-E. Ehrman.

A METZ: à la Banque de Metz. Les titres sousrits en Alsace-Lorraine seront délivrés sans frais, munis du timbre allemand

# OMITEUR de REN 11, Place de la Bourse, Paris Nous conseillons à tout acheteur ou porteur d'actions et d'obligations de s'abonner à ce journal financier sérieux et impartial format des journaux politiques. Cours de la Bourse et lous les tirages. Env.50 c. en Timbres

SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

# REVALESCIERE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastral-gies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatus, vomissements, insomnies, diar-rhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50 fois son prix en médecine.—DU BARRY et Cie, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Épiciers.

# FER BRAVAIS

ANÉMIE - PALES COULEURS - APPAUVRISSEMENT DU SANG Dépôt dans la plupart des pharmacies.

La Brochure sur l'Anémie et son traitement est envoyée franco à toute personne qui en fait la demande, rue St-Lazare, 40, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant

JOURNAL DE MAINE-ET-LOIRE. — « Notre Grand-Théâtre paraît ¿décidément désenguignonné ; et nous en félicitons les artistes réunis qui, sous la direction de M. Gustave Lelong, font vraiment d'havreux efforts pour attiers le public Appèr le direction de M. Gustave Lelong, font vraiment d'heureux efforts pour attirer le public. Après le succès de la Fille de M. Angot, sont venues les représentations de M. Seveste, apportant avec elles un succès inespéré. Les deux dernières apparitions de la nouvelle cantatrice dans Galathée et les Dragons ont donné sa véritable mesure, et nous n'avons rien à retirer de nos éloges si mérités; le public les a ratifiés samedi par de chaudes ovations, bien méritées. Désormais notre chantause légère bien méritées. Désormais, notre chanteuse légère constituera une attraction suffisante pour remplir la salle. Il faut dire que, tous ces soirs, elle a été parfaitement secondée par Mª Danglade, MM. Constance, Gheleyns et Isaac. »

COURRIER D'ANGERS. — « Nous avons entendu, dans la Fille du Régiment et dans Galathée, la nouvelle première chanteuse de notre Théâtre, Mile Seveste. Dans les deux représentations, cette artiste a ebtenu le succès le plus complet, et, chaque fois, les spectateurs lui ont fait de véritables ovations. L'opinion générale est que notre troupe lyrique vient de se compléter d'une façon réellement remarquable. On ira au théâtre pour entendre Mn. Seveste, qui est non-seulement une chanteuse de grand talent, mais en même temps une excellente

PATRIOTE DE L'OUEST. — « C'est jeudi, dans la Fille du Régiment, qu'a débuté Mile Seveste. Le premier acte de ce charmante opéra n'a pas laissé que d'être un peu froid ; le public se tenait sur la réserve et notre nouvelle première chanteuse, malgré son glorieux passé tout parfumé de souvenir a fleuris, ne parvenait point à maîtriser son émotion.

Le public a bien vite vu qu'il avait en face de lui un talent de premier ordre, mais il ne se sentait pas entraîné. La glace ne a est fendue seulement qu'au second acte, qui n'a été pour Mil. Seveste qu'un long triomphe.

» Supérieure encore dans Galathée, cette artiste a conquis tout à fait son public, et depuis M. Cifolelli nous n'avons point eu la bonne fortune de posséder à Angers une chanteuse d'une pareille valeur. Sans être très-puissante, la voix porte jus-que dans les derniers recoins de la salle, le timbre en est agréable et velouté, les notes basses sont excellentes, le medium paraît suffisamment plein, et dans le registre élevé l'organe ne manque ni d'éclat ni de force. Ajoutez à ces qualités naturelles tout ce qu'on apprend par l'étude et l'expérience, une justesse irréprochable, une prononciation parfaite, un style pur et exempt de toute exagération, une vocalisation des plus fines et des plus délicales et vous aurez l'esquisse d'un talent sur lequel j'aurai d'ici la fin de la saison l'occasion de revenir. L'interprétation de la Fille du Régiment et de Galathée nous fait espérer, pour l'avenir, d'agréa-

bles soirées. » Augurs - Revue. - « Mil. Seveste n'a encore chanté que trois rôles, la Fille du Régiment, Galathée et Rose Friquet des Dragons de Villars; dans ces trois réles elle a soulevé un véritable enthouces trois rôles elle a soulevé un véritable enthousiasme. Nous croyons pou voir affirmer, sans courir le risque d'être démenti, que depuis M- Cifolelli, notre théâtre n'a jamais possédé une cantatrice comparable à M<sup>11</sup> Seveste.

Les brillantes qualités de l'artiste débordent sur son entourage. L'interprétation de la Fille du Régiment et de Galathée a été de tous points remarquable. Dans les Dragons de Villars. M<sup>11</sup> Semanguable.

marquable... Dans les Dragons de Villars, MII. Seveste a reçu une véritable ovation... »

Enfin, le Journal de Maine-et-Loire d'hier publie ces lignes:

« Mile Seveste continue à justifier l'heureuse impression qu'avaient produite ses trois premiers dé-buts. La représentation d'hier soir n'a été pour la cantatrice et la comédienne qu'un long triomphe, largement justifié. Nous ne dirons rien de plus pour ne pas nous répéter. Quant au ténor léger, M. Ferrière, il nous a paru tellement galopé par la peur que le rôle, assez ingrat du reste, d'Olivier d'Entragues, ne lui a été guère favorable. Disons toutefois qu'il a dit avec charme quelques passages du grand air du premier acte. Les sympathiques partenaires de M<sup>11</sup> Sevestre et de M. Ferrière nous feront bien

Demain soir (samedi), l'annonce de la représentation de Mignon nous prépare une ravissante

On voit que la presse est unanime à faire un juste éloge de Mue Seveste. Nous serons donc heureux d'entendre et d'applaudir à Saumur, lundi prochein, dans l'œuvre charmante d'Ambroise Thomas, cette excellente cantatrice.

## Grand-Théâtre d'Angers.

On annonce pour la semaine prochaine une grande selennité artistique. Mme MARIE LAURENT doit venir avec une excellente troupe parisienne interpréter les Erinnyes, la tragédie antique de M. Leconte de Lisle. L'excellent orchestre de l'Association Artistique exécutera l'admirable partition que Jules Massenet a écrite pour accompagner le drame.

# Théâtre de Saumur.

LES ARTISTES RÉUNIS M. Gustave LELONG, directeur-gérant.

LUNDI 8 janvier 1883,

Représentation de MIIo Seveste, de l'Opéra-Comique, et de M. Ferrière, 1ºr ténor.

# MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise Thomas.

Distribution:	
Wilhelm	MM. Ferrière
Lothario	Isaac.
Laërte	
Jarno	
Jarno	Baudin.
Zafari	Gary.
ADIONIO	Allain
Le souffleur	Ailaili.
Un laquais	
Dhiling	Guilbert.
Philine	Mmes SEVESTE.
miguon	Danalada
Meister	Dangiaus.
Bohémiens comodiens	Bonnaud.
Bohémiens, comédiens, seigneu geofs, paysans, paysannes	irs, dames, bour-

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

S'adresser, pour la location, chez M. Courant, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à 'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JANVIER 1883. Dernier Valeurs au comptant. Valeurs au comptant | Dernier | Clotur Valeurs au comptant. Valeurs au comptant. Dernier 436 50 362 50 367 50 Obligat. foncières 1879 3 %... 360 25 362 75 79 30 80 30 109 25 362 50 367 50 368 50 361 25 366 3 364 3 **OBLIGATIONS** 1565 P Paris-Lyon-Méditerrance. . . 1565 367 368 Midi . . . . . . . . . . . . . . 1175 109 25 114 90 507 520 506 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 50 | 1865, \$ %... | 1868 | 1860 | 507 | 1865, \$ %... | 1869, \$ %... | 1871, \$ %... | 1875, \$ %... | 1875, \$ %... | 1875, \$ %... | 1876, \$ %... | 1876, \$ %... | 1876, \$ %... | 1876 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1878 | 1879 | 1878 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1879 | 1878 | 1878 | 1879 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 | 1878 25 Orléans . . . . . . . . . . 114 85 > 361 Obligations du Trésor. . . . Obligations du Trésor nouvelles 407 898 510 510 368 » 772 50 50 1545 • 50 9286 » 898 3 514 3 514 4 242 50 591 3 529 \$58 5305 B 430 925 50 90 50 370

#### GARES DE SAUMUR CHEMINS DE FER

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)   Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)		
Lighe d Oricans (Service d hiver)	SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.  3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 45 — matin (s'arréte à la Possonnière), 8 — 56 — matin, omnibus-mixte. 1 — 25 — soir, 3 — 32 — express.	Saumur (départ) 5 50 9 % 10 35 1 18 2 35 5 15 7 55	Montreutl-Bellay (départ) 6 54 9 5 12 22 2 10 4 9 5 56 10 51
T — 15 — — omnibus.  10 — 36 — — (s'arrête à Angers).  DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	SAUMUR - NIORT NIORT - SAUMUR	MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.  POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.
3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte.  8 — 21 — — omnibus.  9 — 37 — express.  12 — 48 — soir, omnibus-inlxte.  4 — 44 — — express-poste.	Omn.   Mixte matin.   Solr.   Saumur (départ)   5 50   5 54   Montreuil-Bellay	8 34 8 14 9 50 Mirebeau 7 2 1 59 8 25

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

# A AFFERMER

Pour le 1er novembre 1883,

# UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Comprenent:

Batiments d'habitation et d'exploitation et 1 hectare 65 ares de terre propre au jardinage, le tout sis à Briacé, commune de Saint-Lambertdes-Levées.

S'adresser, pour traiter, à M. BRAZILLE, jardinier à Briacé, ou à M. LE (14)BARON, notaire.

Etudes de Mo LE BARON et de Mo MEHOUAS, notaires à Saumur.

# VENTE PUBLIQUE

Le dimanche 21 janvier 1883, à une heure du soir, au Coudray-Ma-couard, à la propriété de M. GAU-RON-LAMBERT.

Par le ministère de M. LE BARON et MÉHOUAS, notaires à Saumur.

44 hectolitres de vin blanc de la récolte 1882;

24 hectolitres de vin rouge de la

récolte 1882; 12,000 kilogrammes de foin et lu-

zerne de la récolte 1882; 5 hectolitres d'avoine;

150 fagots de javelles;

1.500 de paisseaux;

Plusieurs lots de pommes et un lot

Un petit peuplier sur le pré de la

On paiera comptant et 10 0/0 en sus pour les frais.

Étude de M. MÉHOUAS, notaire à Saumur.

# VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1883:

#### MAISON TNE

Avec JARDIN,

Située à Saumur, à la Croix-Verte, ancienne route de Tours, nº 50, habitée par M. Lejuste.

Cette maison se compose: Au rez-de-chaussée, de salon, salle à manger, cuisine et remise; au premier étage, de deux chambres et deux cabinets;

Mansarde et greniers au-dessus.

# ET UN JARDIN

Dans la boire, d'une contenance de 5 ares 50 centiares.

S'adresser, pour tous renseigne-ments, à Me Ménouas, notaire.

Étude de Me MÉHOUAS, notaire à Saumur.

# VENDRE

Par adjudication volontaire,

A SAUMUR,

En l'étude et par le ministère de Mo Menouas', notaire, Le dimanche 14 janvier 1883, à midi:

1. LE CLOS DU GRAND-TERRE-FORT, planté de vigne, situé com-mune de Bagneux, contenant 5 hectares environ. — Ce clos sera vendu soit en totalité, soit par parties;

2º UNE MAISON NEUVE, sise ville de Saumur, rue prolongée du Champ-de-Foire, près la rue de Bordeaux.

On pourra traiter avant l'adjudica-

Ces immeubles appartiennent à M. Robin-Musset, propriétaire à Sau-

S'adresser : soit à M. Robin-Musser, qui habite la maison; soit à M. TAVEAU, expert à Bagneux; soit à M. MÉHOUAS, notaire à Saumur.

Étude de M. MÉHOUAS, notaire a Saumur.

VIED DER ID A L'AMIABLE,

# UN PRÉ

Située près du Pont-Fouchard, et donnant sur la rue Saint-Lazare, commune de Saumur,

D'une contenance de 16 ares environ, joignant au nord ladite rue Saint-Lazare, et des autres côtés des prés; Appartenant à M. et M. Vinson-NEAU, propriétaires aux Aubrières, commune de Saint-Hilaire-Saint-Flo-

S'adresser audit Me Ménouas.

## TOMBR

DE SUITE,

#### PROPRIÉTÉ UNE JOLIE

Située à Saint-Clément-des-Levées,

Comprenant:
Une grande et belle maison bourgeoise, de construction moderne, avec toutes les servitudes désirables;

Jardin potager et jardin d'agrément, serre, bosquets et douve ; Pré et verger. Cette propriété dans un tenant, la plus agréable de tous les environs,

contient 1 hectare 40 ares.

Pour visiter, s'adresser au fermier, M. Sourdeau; et, pour traiter, à Me Bourdais, notaire à Gennes.

# a loube

Pour la Saint-Jean 1883,

# MAISON avec JARDIN

Rue de la Petite-Douve, nº 49.

S'adresser à M. Nanceux, quai de moges, 66. (720) Limoges, 66.

# VENDRE

D'OCCASION

Un joli panier-duc et une paire de harnais.

S'adresser au bureau du journal.

# a vendre

## UN BEAU CHIEN

Terre-Neuve,

Agé de 18 mois.

S'adresser à M. LEFAY, hôtel de l'Espérance, Saumur.

## CHANGEMENT DE DOMICILE

M. BAUDU, marchand tail-leur, fait savoir que, pour donner plus d'extension à ses affaires, il s'est adjoint un associé, et va transférer, à la Saint-Jean prochaine, son magasin et ses ateliers,

Rue d'Orléans, 13.

# CHANGEMENT DE BONICILE

POUR CAUSE

D'AGRANDISSEMENT

A partir du 1er janvier 1883, les chantiers de bois du Nord et du Pays de

Lemaire-Bersoullé, seront transférés quai Saint-Nicolas, nº 13, et rue de la Petite-Bilange,

Gros et détail.

# CHANGEMENT DE DOMICILE

M. PERREAU informe sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son domicile rue Courcouronne, nº 8. Il se charge, comme par le passé, de la distribution des lettres de faire part de naissance, mariages, décès, circu-laires commerciales, etc., etc.

ON DEMANDE un jardiniercocher. S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE UN JOLI PLANT

De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOUE-CHEvaien, propriétaire à Gaure, commune de Varennes. (689)

## AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Taploca** du J. CARRERE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVE, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

M. SAUNIER, entrepreneur de charpentes à Saumur, informe les fournisseurs qu'à partir de ce jour it ne paiera pas les dettes que pourrait contracter sa femme, née PAULINE VANNIER.

# L'HYGIÈNE PRATIQUE

Journal hebdomadaire, rédigé par les sommités scientifiques dans le but de vulgariser l'hygiène et rendre ainsi son application facile dans la maison, la famille, l'école, l'atelier, les champs, l'armée, etc.

L'Hygiène pratique est le journal le plus intéressant, le plus instructif et le meilleur marché de toute la Presse scientifique de France.

scientifique de France.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 3 fr. PAR AN.

Adresser mandat en timbres-poste a M. Marc de Ressiény, administra-teur délégué de l'Hygiène pratique, 14, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

# 27, rue de la Tonnelle CENTRALE PHARMACIE SAULUB

Droguerie, Produits chimiques, Herboristerie

E. D'HUY, pharmacien, Fournisseur de la Pharmacie de la MAISON CENTRALE de Fontevrault.

Dépôt de toutes les Spécialités pharmaceutiques. RÉDUCTION CONSIDÉRABLE SUR TOUS LES PRIX Médicaments et Produits de 1er choix.

On exécute à la Pharmacie les ordonnances de toutes les Sociétés de Secours Mutuels.

CHOCOLAT Thés

Vanille

# GUERIN-BOUTRON

Qualité supérieure

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. - Vantile: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil. THES NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et

4 fr. 25 la boîte. A SAUMUR, chez MM. TROUVE, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils. négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certific par l'imprimem soussigné.